

L'accompagnement parental à « Histoires de PARENTS »

Née en 2009, cette prestation de prévention socio-éducative a été développée par la Fondation Jeunesse & Familles (FJF) à la demande de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse du canton de Vaud.

Texte : Luca Zuntini, directeur du secteur Prestations de jour & Activités grand public, Fondation Jeunesse & Familles

L'activité d'Histoires de PARENTS (HdP)¹ vise le bien-être de l'enfant en soutenant et renforçant la capacité de réponse parentale au cœur même du système familial et de son environnement. HdP s'adresse aux parents domiciliés dans le canton de Vaud. La prestation peut être mobilisée directement par le parent ou sollicitée par un établissement scolaire, avec l'accord du premier. Gratuite et réservée aux familles avec au moins un-e enfant âgé-e de 3 à 14-15 ans (scolarité obligatoire), elle est délivrée par une équipe d'intervenant-e-s composée principalement de professionnel-le-s de l'éducation sociale. Il s'agit d'accompagner des parents à percevoir l'origine systémique des difficultés qu'ils rencontrent et de surmonter une forme d'isolement social. Le but est de (re)mobiliser tant la motivation du parent que celle de son environnement social.

La parentalité se construit sur un terrain préexistant (individuel et social). Si elle émane de conditions favorables et normalement disponibles, elle n'est pas innée : « On aurait tendance à croire que cette parentalité procéderait d'une nature, qu'elle serait indépendante des cultures, des lieux, des époques et des idéologies économiques et politiques qui contraignent notre pensée². » Par analogie au processus de construction identitaire, la parentalité se constitue lorsqu'il y a échange et confrontation dans le rapport à soi et à autrui (individu, groupe, famille, société).

Si l'on admet que le processus de soins est basé sur le diagnostic d'un traumatisme ou d'une souffrance à réduire, dans le processus d'apprenance³ l'accent est

porté sur le changement de comportements, d'attitudes et de représentations, traduit par l'amplification et/ou la consolidation des compétences. Le processus d'apprenance génère un déséquilibre et fait souvent émerger davantage de tensions, tant pour l'individu que pour l'entourage, en attendant de construire de nouveaux repères ou d'apprécier le résultat de nouveaux modes d'action.

Les compétences parentales ne sont pas des acquis absolus. La parentalité relève d'un processus interactif qui implique de multiples réajustements, perpétuellement (re)questionné par l'évolution des parents, des enfants et de leur environnement. Apprendre c'est changer ses habitudes et le parent est sans cesse invité à ajuster son positionnement. A défaut, il devient difficile de répondre efficacement aux sollicitations de l'enfant, à ses besoins et à ceux de son entourage : des habitudes inopérantes ou « boucles statiques » peuvent conduire à des difficultés et celles-ci risquent de se cumuler jusqu'à mettre en danger son développement.

L'apprentissage de la parentalité est tant le fait de l'individu que du collectif qui l'entoure. Il est donc essentiel de réaliser que l'évolution des compétences parentales visée ne se limite pas à des facultés strictement individuelles. Elles sont à comprendre comme des compétences distribuées, partagées, c'est-à-dire portées par un collectif (au sens large : couple, famille, réseau social).

Le plus souvent, les réponses aux questions et difficultés posées par l'action éducative parentale sont détenues par les parents eux-mêmes ou se situent à proximité. Cela nécessite de la part des parents un processus de conscientisation, processus susceptible de bénéficier d'un accompagnement professionnel.

L'attitude volontariste des parents est une condition nécessaire pour assurer l'efficacité du soutien offert par HdP. S'agissant d'une prestation à court terme, l'imposition ou la contrainte sont proscrites car elles amplifient le sentiment de culpabilité des parents et entraînent des effets de repli, voire de rejet, qui ne pourraient pas être réduits à souhait durant le temps imparti.

Histoires de PARENTS

Le secteur des prestations de jour regroupe Histoires de PARENTS, l'AEMO (action éducative en milieu ouvert), Point Rencontre (exercice du droit de visite ordonné), le DIOP (dispositif d'intervention et d'observation pluridisciplinaire) codirigé avec la Maison des jeunes et Protée (pôle de compétences modulaire).

— histoires-de-parents.ch

— fjfnet.ch

L'accompagnement proposé par HdP ne peut éviter, de par sa forme et de par les thèmes abordés, des regains de tension et parfois même une augmentation de l'anxiété pour les protagonistes. Au vu de ces éléments, il n'est pas réaliste d'accomplir la tâche en dehors d'une relation de collaboration avec les parents. Ce rapport est construit sur un contrat engageant tant les intervenant-e-s que les parents eux-mêmes, voire un-e partenaire scolaire, le cas échéant.

La parentalité relève d'un processus interactif qui implique de multiples réajustements.

HdP s'appuie sur trois contextes d'intervention distincts, mais interdépendants: l'Espace familial, les Ateliers thématiques et les Groupes d'analyse des pratiques parentales. Le parent dialogue avec plusieurs membres de l'équipe d'HdP et rencontre d'autres parents (groupes de pairs). Au près de chacun-e, il peut trouver un-e interlocuteur-riche offrant un angle de vue différent. Cette multiplicité des regards et des espaces constitue une des qualités majeures de la prestation.

L'accompagnement parental ancre les discours et les échanges dans le concret des situations de la vie quotidienne. Il s'appuie sur la controverse, ou conflit socio-cognitif, comme dialectique qui favorise les processus d'apprenance. Néanmoins, tout au long des rencontres et des entretiens, l'équipe d'HdP prend soin d'éviter les discussions à caractère polémique portant sur l'exhaustivité ou l'universalité des valeurs et des modèles éducatifs.

Le but est de trouver des réponses concrètes et mesurées à chaque situation particulière; le parent en tant que personne restant le principal traducteur de sa réalité, de son vécu et de son histoire. La représentation de l'expérience quotidienne est l'objet principal des échanges: que se passe-t-il? Quelles propositions concrètes de changement peut-on envisager? Quelle activité réaliste peut-on mettre en place? L'apprentissage se fonde sur des objectifs concrets, contextualisés et atteignables.

L'équipe d'HdP est consciente des difficultés intrinsèques à l'apprentissage de la parentalité, d'autant plus si les difficultés s'invitent et se cumulent chemin faisant. C'est en conservant une attitude modeste sur ses capacités à induire une démarche de changement qu'elle propose son accompagnement aux parents qui sollicitent un soutien et aux partenaires qui le recommandent. •

Notes

1. Ce texte s'inspire d'un document interne intitulé Histoires de PARENTS – Concept socio-éducatif (Fondation Jeunesse & Familles) et d'une série d'articles coécrits par Pierre-Alain Lüthi et Luca Zuntini, in *Consultori Familiari Oggi* n° 29-30, Confederazione italiana dei consultori familiari, Ancora editrice, Milan 2022.
2. « Etre parent ce n'est pas un métier et ce n'est pas faire preuve de beaucoup de métier, pour ceux qui en ont un, que de renvoyer sans cesse tous les problèmes aux parents », in L. Ott, *Etre parent c'est pas un métier!*, Editions Fabert, Paris 2008, p. 19.
3. « ... ensemble stable de dispositions affectives, cognitives et conatives, favorables à l'acte d'apprendre, dans toutes les situations formelles ou informelles, de façon expérientielle ou didactique, autodirigée ou non, intentionnelle ou fortuite », in Ph. Carré, *L'Apprenance, un nouveau rapport au savoir*: Dunod, Paris 2000, p. 8.

